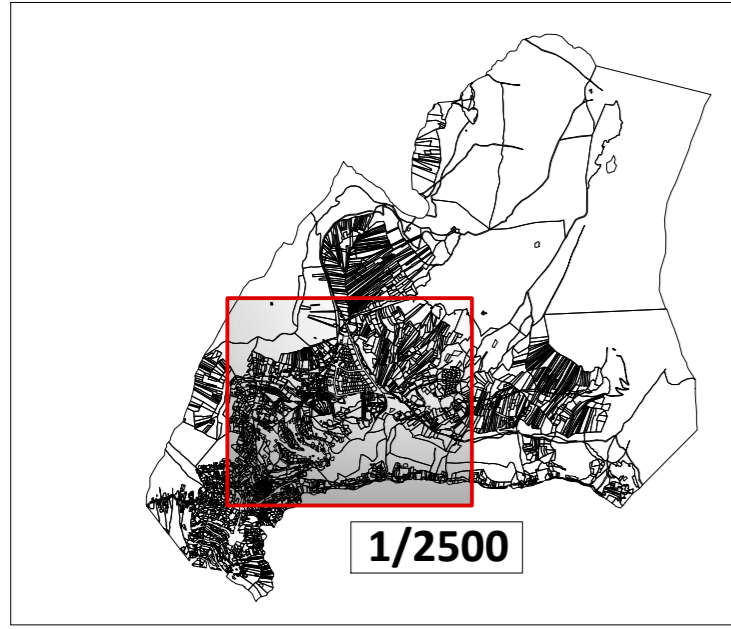


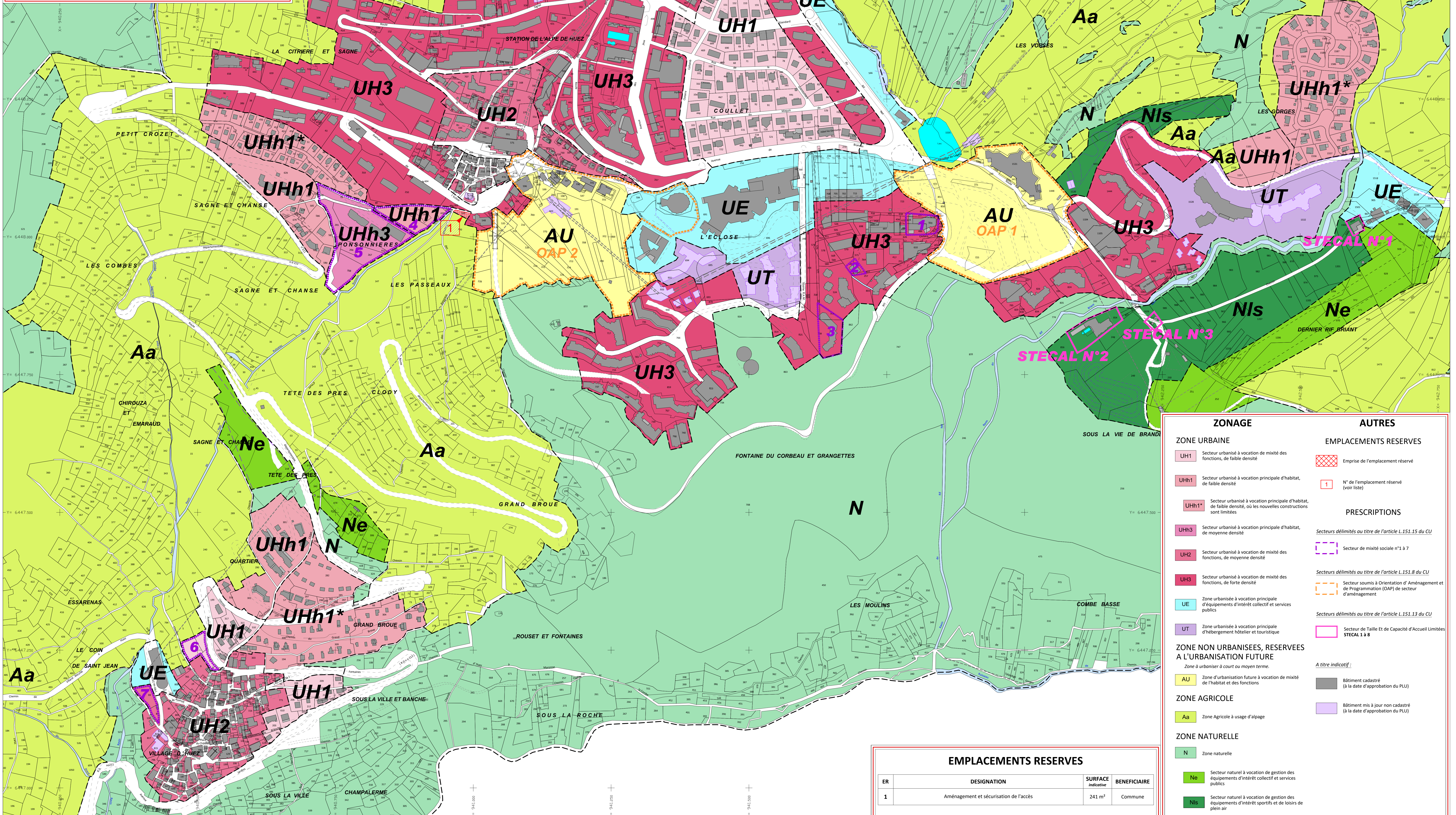
Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération en date du 27/03/2019, arrêtant le P.L.U. d'Huez,

Monsieur Le Maire,  
Jean-Yves NOYREY



1/2500

PLAN N°3-2a	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/2500	N°1 Approuvée le xx/xx/xxxx	N°2	N°1
Mise au point	N°3	N°3	N°3
territoires demain	CONCEPTION	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
	R.E - DESSIN	Origine CADASTRE	Janvier 2018



ZONAGE	AUTRES
<b>ZONE URBAINE</b>	<b>EMPLACEMENTS RESERVES</b>
UH1 Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de faible densité	Emprise de l'emplacement réservé
UHh1 Secteur urbanisé à vocation principale d'habitat, de faible densité	N° de l'emplacement réservé (voir liste)
UHh1* Secteur urbanisé à vocation principale d'habitat, de faible densité, où les nouvelles constructions sont limitées	<b>PRESCRIPTIONS</b>
UHh3 Secteur urbanisé à vocation principale d'habitat, de moyenne densité	Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU
UH2 Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de moyenne densité	Secteur de mixité sociale n°1 à 7
UH3 Secteur urbanisé à vocation de mixité des fonctions, de forte densité	Secteurs délimités au titre de l'article L.151.8 du CU
UE Zone urbanisée à vocation principale d'équipements d'intérêt collectif et services publics	Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de secteur d'aménagement
UT Zone urbanisée à vocation principale d'hébergement hôtelier et touristique	Secteurs délimités au titre de l'article L.151.13 du CU
<b>ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE</b>	Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées STECAL 1 à 8
AU Zone d'urbanisation future à vocation de mixité de l'habitat et des fonctions	A titre indicatif:
<b>ZONE AGRICOLE</b>	Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)
Aa Zone Agricole à usage d'alpage	Bâtiment mis à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)
<b>ZONE NATURELLE</b>	
N Zone naturelle	
Ne Secteur naturel à vocation de gestion des équipements d'intérêt collectif et services publics	
Nis Secteur naturel à vocation de gestion des équipements d'intérêt sportifs et de loisirs de plein air	

EMPLACEMENTS RESERVES			
ER	DESIGNATION	SURFACE indicative	BENEFICIAIRE
1	Aménagement et sécurisation de l'accès	241 m²	Commune